

Mail reçu le 19/09/2022 à 10h36

Messieurs,

En réponse à l'enquête publique en cours, veuillez trouver mes remarques:

- Il me paraît indispensable d'entretenir les plages qui constituent un espace public qu'on ne peut laisser se détériorer, au bénéfice de tous, qu'ils soient résidents permanents ou provisoires.**
- Sans cet entretien, que deviendraient les équipements publics ou même la structure de la côte telle que nous la connaissons?**
- Selon les différentes études produites dans le rapport, en particulier celle du laboratoire EPOC de la Station marine d'Arcachon, cet entretien ne nuit quasiment pas ou de façon très négligeable à l'environnement général et il n'a pas été constaté d'incidents à l'occasion de ces opérations.**

Je suis donc favorable à la reconduction de ces opérations indispensables pour les années à venir.

Veuillez agréer, Messieurs, mes salutations distinguées.

Jean-François Binoche